

CABINET DE BERNARD CLERFAYT
BOURGMESTRE DE SCHAERBEEK

COMMUNIQUE DE PRESSE

Il n'y a pas de Calais à la gare du Nord ni au parc Maximilien !

Opérer des rafles à la gare du Nord et au parc Maximilien pour empêcher l'installation d'un calais Bis ? Les médias relatent ce matin la volonté du ministre Jambon d'opérer des rafles au prétexte d'empêcher l'installation d'un Calais bis au sein des bâtiments qui abritent la gare du Nord et dans le parc Maximilien. Comble du cynisme, ces rafles sont prévues à l'heure où de nombreux bénévoles apportent de quoi empêcher les personnes de mourir de faim et de froid.

La situation décrite par le ministre ne reflète pas la réalité. Il n'y a pas de regroupements de plus de 500 personnes la nuit dans la gare du Nord ni dans le parc Maximilien. Et si ces regroupements ne sont pas d'actualité, nous pouvons en féliciter les bénévoles de la plateforme citoyenne qui, depuis plusieurs mois, suppléent aux manquements et à l'inopéance des autorités fédérales et en particulier de Messieurs Francken et Jambon. Il y a, c'est vrai, des moments d'affluence aux heures de distribution de repas qui entraînent des difficultés en terme de gestion de la propreté, ça ne justifie en rien la nécessité revendiquée par le ministre d'organiser des rafles pour empêcher un calais bis !

La question est bien d'organiser l'accueil afin que la situation sur le terrain ne soit pas chaotique. Les rafles ne permettent aucune gestion rationnelle de la situation existante de la gare du Nord et du parc Maximilien puisque la capacité de l'Office des Etrangers est limitée au traitement d'une vingtaine de dossiers par jour et que les places dans les centres fermés sont limitées. Les personnes sont donc relâchées après avoir passé plusieurs heures au poste de police dans l'attente que leur dossier soit examiné par l'administration de Mr Francken. Il s'agit donc dans le chef de Mr Jambon, d'un effet d'annonce et non d'une politique réfléchie !

J'ai interpellé à de nombreuses reprises et depuis plusieurs mois, les autorités fédérales pour qu'elles mettent en place un centre d'orientation permettant d'informer les personnes en transit de la nécessité de s'inscrire dans une procédure d'accueil en Belgique. Le premier ministre a répondu positivement à cette demande, avant de se rétracter face au refus du secrétaire d'Etat Mr Francken.

Et pourtant, seule la mise en place d'un centre d'orientation assurant les besoins fondamentaux des personnes en termes de nourriture, d'abri et de soins médicaux, permettra à la Belgique de rencontrer ses obligations d'état démocratique signataire des conventions internationales pour un accueil digne des migrants et par là même une gestion organisée de la situation de ces personnes en transit sur notre territoire.

Le ministre demande l'accord des autorités administratives et donc celle du bourgmestre de Schaerbeek pour l'organisation de ces rafles. Je ne donnerai pas cet accord parce que rien ne les justifie sauf sans doute une volonté électorale de certains qui jouent sur les peurs et les craintes de la population en déformant la réalité de terrain.

L'urgence n'est plus à nos portes, elle est au centre de l'actualité hivernale. Une réponse digne, réaliste et efficiente doit être apportée à ces personnes en grande désespérance et c'est au Fédéral de la mettre en place.